



→ Idées +

Les Calades de Villefranche-sur-Saône soutenues par la Caisse d'Épargne

Le budget des Calades est abondé à 15% par des partenaires privés ; dont la Caisse d'Épargne depuis 2007. La Caisse d'Épargne cofinance des actions comme les Papillades en mai. Elle invite ses clients aux animations de l'union commerciale. Elle propose des offres préférentielles à ses adhérents, anime des ateliers conseils sur les services bancaires, etc. Un partenariat qui satisfait les deux parties : la preuve par sa longévité ! www.lescalades.com

Les commerçants et artisans d'Arêches-Beaufort (73) peaufinent leur image avec un film

Les 45 adhérents de l'union commerciale, commerçants et artisans, ont financé le tournage d'un film qui met en scène la convivialité de leur accueil. Les enseignes n'apparaissent qu'en toute fin de film. L'accent est mis sur le plaisir de consommer dans cette petite station de Savoie, qu'on soit touriste ou habitant. Un bel exemple de partenariat entre commerces et activités touristiques !

Le film est librement utilisable par les commerçants. Il est diffusé au cinéma, sur le site de l'office de tourisme, etc. [\[voir le film\]](#)

→ A noter !

Le service commerce de la CCI se transforme pour mieux servir vos adhérents

A compter de janvier 2016, le service commerce étoffe son équipe avec les conseillers CCI spécialisés dans les entreprises touristiques. Vos adhérents qu'ils soient commerçants, entreprises de service, restaurateurs ou hébergeurs trouveront ainsi au sein d'une seule équipe les compétences dont ils peuvent avoir besoin : promotion de leurs activités, agencement de commerces, organisation de cuisine, calcul de marges, réglementation, utilisation du numérique, fidélisation de la clientèle, projets collectifs, etc.

Nous sommes à leur disposition pour accompagner les TPE de la Drôme dans leurs projets. Contact : 04 75 75 70 34

Formation professionnelle : ne cotisez pas à perte !

Les dirigeants d'entreprise et leurs conjoints collaborateurs qui relèvent de l'Agefice bénéficient d'un crédit formation qui peut aller jusqu'à 1200 € par an.

Une formation peut débloquer une situation et ouvrir des perspectives ! Pensez-y : une journée avec une étalagiste pour booster l'attractivité de votre vitrine. Ou bien quelques heures d'anglais pour mieux accueillir la clientèle touristique. Ou une journée pour mieux maîtriser Excel pour gérer votre fichier clients. Etc.

CCI formation répond à vos besoins et peut organiser des formations dans votre commune.

Contact : CCI Formation – 04 75 75 87 72 – formationcontinue@drome.cci.fr

→ Réglementation

Les règlements des tombolas ne sont plus obligatoires

Depuis la loi de simplification de la vie des entreprises de décembre 2014, il n'est plus obligatoire de rédiger un règlement et de le déposer chez un huissier. [\[pour en savoir plus\]](#)

Il est donc plus simple d'organiser des opérations commerciales pour générer du trafic dans les magasins et alimenter les fichiers clients !

Attention toutefois au respect de la loyauté commerciale (proposer effectivement les lots annoncés par exemple), et aux précautions à prendre dans la collecte des données personnelles des clients (fichier clients déclaré à la CNIL, mention légale sur les bulletins de jeu permettant au client de refuser de recevoir des informations, etc.).

Loi Macron : usage étendu de la lettre recommandée dans les baux commerciaux

Dans le but de simplifier les relations entre bailleurs et preneurs, la loi Macron du 6 août 2015 étend la possibilité de recourir à la lettre recommandée avec AR.

Le locataire peut utiliser cette modalité par exemple pour la demande de renouvellement du bail. Le bailleur peut ne plus avoir recours à un huissier de justice pour donner son acceptation au renouvellement du bail.

[\[pour en savoir plus\]](#)

→ Conjoncture commerce

Sur les trois derniers mois, l'activité du commerce de détail progresse : +0.5%

Au cours des mois d'août, septembre et octobre, les ventes de produits alimentaires diminuent (-0.4%). Celles des produits non alimentaires sont en hausse (+1.1%), grâce notamment à l'automobile neuve, à l'électronique grand public et aux meubles. [\[lire la suite\]](#)

Les chiffres clés du commerce 2015

Le Ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique vient de publier ce feuillet qui rassemble les données nationales concernant les entreprises commerciales. [\[télécharger\]](#)

Toute notre équipe vous souhaite une bonne fin d'année 2015 et de passer de bonnes fêtes!!!

Pour consulter les précédentes newsletters spéciales unions commerciales de la CCI de la Drôme [\[Cliquer ici\]](#)
Chambre de Commerce et d'Industrie de la Drôme – **Service commerce** – tel 04 75 75 70 34 - commerce@drome.cci.fr



Si vous souhaitez vous désabonner de cette newsletter : c.lamerand@drome.cci.fr